Bayonne (64) : Un gang majoritairement composé de migrants marocains et mauritaniens semait la terreur

24/01/2018 à 17h39

La Brigade anti-criminalité a procédé à une série d'interpellations dans la nuit de samedi à dimanche. Trois jeunes hommes ont été placés en détention provisoire lundi soir.

Depuis plusieurs semaines, les agissements d'un groupe de jeunes sont signalés à Bayonne, notamment dans le quartier de la gare.
Dans la nuit de samedi à dimanche, c'est dans le Petit Bayonne, entre les rue Pontrique, Pannecau, des Tonneliers et Jacques-Laffitte que les policiers de la Brigade anti-criminalité ont procédé à une série d'interpellations.

Les policiers se sont d'abord rendus sur place à la suite d'une rixe où un jeune homme a été légèrement blessé d'un coup de tesson de bouteille. Ils ont interpellé l'auteur de l'agression et une personne qui l'accompagnait.

Des témoins sont alors venus vers eux pour leur signaler des faits qui s'étaient déroulés non loin de là.
En patrouillant les policiers ont retrouvé et interpellé les deux individus qui leur avaient été signalés. Un autre témoignage a mis les hommes de la BAC sur la piste d'un autre jeune homme qui s'était introduit dans un immeuble.

Là encore, les policiers ont procédé à deux arrestations.

Celui qui était entré dans l'immeuble, à l'intérieur duquel les policiers ont retrouvé un portefeuille volé, un peu plus tôt, et un second individu qui, lui était porteur de plusieurs téléphones portables.
Parmi les jeunes gens interpellés, l'un est majeur et de nationalité française. Tous les autres se revendiquaient mineurs et de nationalité marocaine ou mauritanienne.

Il semble qu'ils soient arrivés depuis quelques semaines seulement sur Bayonne depuis l'Espagne. Leur comportement, plutôt agressif, a notamment été remarqué par les associations qui interviennent la nuit auprès des personnes sans domicile fixe.
Différentes exactions ont également été signalées auprès du commissariat de police. Un des jeunes interpellé dans la nuit de samedi à dimanche l'avait déjà été la veille. Trouvé porteur d'un portefeuille, d'une carte bancaire et de deux sacs dérobés dans une voiture, il s'était vu délivrer une convocation devant le tribunal des mineurs avant d'être conduit dans un foyer.

À l'issue de leur garde à vue au commissariat, cinq des jeunes interpellés ont été déférés, lundi après-midi, au parquet de Bayonne qui a statué sur leur sort dans la soirée.
Conformément aux réquisitions du parquet : un mineur a été placé en foyer, un mineur a été placé en centre fermé et trois majeurs ont été placés en détention provisoire.

Sud Ouest

Merci à **Marie Salers**